

De l'économie paysanne à l'économie de marche : la spécialisation de l'espace rural fribourgeois au XIXe siècle

Autor(en): **Walter, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte
= Société Suisse d'Histoire Economique et Sociale**

Band (Jahr): **2 (1983)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-4513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE L'ECONOMIE PAYSANNE A L'ECONOMIE DE MARCHE

LA SPECIALISATION DE L'ESPACE RURAL FRIBOURGEOIS

AU XIXE SIECLE

FRANÇOIS WALTER

Point n'est besoin de justifier ici la pertinence du cadre cantonal pour qui veut étudier un problème d'organisation de l'espace économique en Suisse avant 1848. Fribourg a les dimensions du "*pays*", cher aux géographes français, et représente à coup sûr une entité économique autant qu'une réalité culturelle. De surcroît, l'avantage de l'échelle cantonale est de fournir à l'analyste deux formules sensiblement différentes, avant et après la formation de l'Etat fédéral. La première moitié du XIXe siècle voit fonctionner un modèle économique largement conditionné par des frontières cantonales bien réelles, comparables à celles d'un Etat indépendant. Après 1848, le cadre cantonal éclate avec l'institutionnalisation de la liberté d'établissement, condition préalable à celle du commerce et de l'industrie. Jusqu'en 1848 en effet, chaque canton pouvait définir par sa politique de péages une attitude plus ou moins restrictive ou au contraire plus ouverte face aux échanges extérieurs. Très tôt, le nouvel Etat fédéral se tourne vers un libre-échange de fait, stimulant le commerce dans la mesure où la conjoncture se montre également favorable. Cette remarque me semble importante dans l'optique d'une nécessaire revalorisation à la baisse du poids

des entraves (péages et douanes cantonales), dont la suppression n'est sans doute qu'un aspect, moins décisif qu'on ne l'a dit, des conditions d'épanouissement du marché national¹. Toujours est-il que l'espace économique cantonal est ainsi confronté en moins de deux décennies avec le marché national d'abord, avec l'économie mondiale ensuite.

Pour Fribourg, c'est la fin d'un modèle d'économie paysanne largement autarcique et l'épanouissement d'une agriculture de marché, laquelle connaît sans doute ses plus belles années avant 1880. Comme le reste de la Suisse et comme l'Europe entière, le canton participe à la croissance selon des modalités spécifiques, thème qu'il n'y a pas lieu de développer ici. Ce constat a le mérite de réhabiliter le XIXe siècle fribourgeois, souvent délaissé par les économistes trop enclins à juger du développement par le niveau d'industrialisation.

Mais l'intérêt d'une telle étude de cas réside aussi dans l'adéquation d'un modèle socio-politique original à l'espace économique. Au travers de l'évolution des conditions de fonctionnement du modèle, perdurent des traits de société hiérarchisée et patriarcale qui portent la disparition de l'Ancien Régime social, tard dans le XXe siècle. A la fin du siècle passé, le canton subit même un régime singulier de "*dictature tempérée*", dans un environnement "*démocratique et populaire*", voire de "*république de droit divin*", garante d'un "*ordre chrétien*" au sein de l'Europe laïque². La persistance de traits "*anciens*" dans la société fribourgeoise explique une situation de décalage symptomatique. D'un côté, la réalité d'un système de production déjà soumis aux rythmes de l'économie mondiale. De l'autre, des classes dirigeantes qui ont tendance à considérer encore le domaine économique comme fonction du politique en lui récusant l'autonomie propre à l'idéologie libérale³. C'est dire l'importance qu'il faut accorder aux phénomènes de

1. Au sujet des entraves intérieures, voir les remarques suggestives de F. BRAUDEL: Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Tome 3, Paris 1979, pp. 247-248.

2. Selon les termes d'une récente mise au point de Pierre BUGNARD. In: Histoire du Canton de Fribourg. Tome 2, Fribourg 1981, pp. 875-887.

3. Voir Louis DUMONT, Homo aequalis, Paris 1977.

perception et aux attitudes du pouvoir, face à la genèse d'un nouvel espace géré par le marché.

1. L'organisation objective de l'espace économique fribourgeois

L'espace économique peut être abordé d'un point de vue objectif. Il est licite d'en faire ressortir les éléments saillants en synchronie, au risque de figer en un tableau simplifié ce qui par essence est dynamisme et changement. Pour la commodité de l'exposé, j'ai choisi de décrire la situation de l'économie fribourgeoise à un siècle de distance, vers 1800 d'abord, vers 1900 ensuite. Précision de méthode non superflue pour qui serait tenté de tracer l'évolution d'une date à l'autre: le passage entre les deux modèles n'obéit à aucune loi linéaire.

a) L'espace économique ancien

A la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, l'espace économique fribourgeois relève d'un agrosystème dont les éléments se sont mis en place dès la fin du XVIe siècle. Je veux parler du développement de l'économie laitière, dans les régions hautes du Mittelland et les vallées préalpines, lequel donne au paysage suisse son rythme binaire: pays céréalier d'une part, pays herbager de l'autre.

Dans les régions basses, les céréales omniprésentes dominent dans l'utilisation du sol, même si le vert des prairies artificielles vient rompre l'uniformité des finages, témoignage à la fois d'une certaine modernisation des pratiques agricoles et en même temps d'une rupture, effective au début du XIXe siècle, d'avec l'ordre contraignant de l'ancienne communauté rurale. L'assolement triennal amélioré avec jachère cultivée est général. L'individualisme agraire a pris le pas sur la mise en valeur réglementée des terroirs en entraînant l'abolition des servitudes communautaires de la vaine pâture et du parcours. Ce système concerne pratiquement tous les villages du Mittelland. Cependant, dans les régions élevées proches des Préalpes, les prairies cultivées tendent à l'emporter sur des champs souvent temporaires, inscrits dans des assolements complexes avec des friches de longue durée.

Quant aux vallées préalpines (haute Gruyère, vallée de Charmey et haute Singine), elles présentent un caractère exclusivement herbager, même si l'époque où l'on cultivait des céréales dans ces régions demeure encore très proche dans la mémoire collective. Les observateurs extérieurs sont déjà attentifs à la présence d'Ackerberge, seuls vestiges visibles de l'antique passage d'un instrument de labour.

Ne perdons pas de vue que le pays de Fribourg dans son ensemble demeure fondamentalement rural. Près de 75 % de la population totale vit de l'agriculture. L'industrialisation paraît inexistante. Le tressage de la paille supplée aux conditions naturelles difficiles dans les régions proches de la montagne surtout, et, plus généralement, sert d'activité d'appoint aux petites exploitations agricoles familiales, sans jamais atteindre un niveau de développement comparable à celui de l'Argovie par exemple. Bien que la paille soit tressée dans un tiers des communes fribourgeoises, cette activité reste le cas typique de l'impasse proto-industrielle sans conversion à la production mécanique de masse. Les campagnes fribourgeoises concernées vivent même un véritable processus de désindustrialisation dans les premières décennies du XXe siècle. A la verrerie de Semsales et à la papeterie de Marly d'assumer le rôle de manufactures, les deux seules du pays fribourgeois durant la première moitié du XIXe. La verrerie particulièrement, avec ses quelque cent quarante ouvriers, est un corps étranger dans le milieu local. Elle ne se rapproche pas du tout du modèle de cohésion sociale mis en exergue par P. Caspard pour l'indiennage à Cortaillod⁴. Quant aux villes ou plutôt à la ville (Fribourg) et à quelques bourgs, ils exercent un effet structurant sur l'espace. Rôle de direction administrative, fonctions de marchés micro-régionaux inhérentes au phénomène urbain lui-même mais réduites dans leurs manifestations économiques à la dimension d'échanges agricoles qui émanent d'un agrégat de petites unités villageoises.

Au cours du premier dix-neuvième siècle, la production végétale l'emporte encore sur la production animale. Le bas pays céréalier, largement auto-provisionné, dégage quelques excédents les bonnes années. Les petites et moyennes exploitations familiales vivent pratiquement en autosubsistance,

4. P. CASPARD, La fabrique au village. In: Le mouvement social, octobre-décembre 1976, pp. 15-37.

vendant peu et achetant moins encore. Ce système concerne les quatre cinquièmes de la population agricole.

A l'opposé, les régions élevées du Mittelland (dès 800-900 mètres), comme celles des Préalpes, participent à une économie nettement spéculative, basée sur l'exploitation du troupeau bovin et la production fromagère. Bétail et fromage de montagne constituent probablement la moitié de la production commercialisable au début du siècle, soit les deux tiers des exportations en valeur. A la fin du XVIIIe, la montagne est encore seule capable de fournir un fromage de qualité, propre à l'exportation. C'est dire l'importance que revêt le haut pays herbager du point de vue de l'organisation de l'espace économique. R. Ruffieux va jusqu'à parler de "*civilisation du gruyère*"⁵. Bulle, centre de la zone de production, point de départ de la route vers le bassin lémanique par où s'écoulent les produits d'exportation, tient un rôle de capitale économique régionale avant que le chemin de fer ne vienne modifier une hiérarchie inscrite dans la longue durée. De plus, la montagne conserve une place fondamentale dans l'équilibre des agro-systèmes. Jusqu'au XIXe, en effet, les paysans du bas, prisonniers du grain à tout prix, doivent louer leurs vaches durant l'été aux teneurs de pâturages. W. Bodmer a tracé les limites des zones de recrutement du bétail, lesquelles s'étendent loin en direction de la Broye avant de rencontrer les aires d'attraction des pâturages du Jura⁶.

En définitive, l'espace économique ancien présente une forte hétérogénéité du point de vue de l'accès à l'économie d'échanges, avec une zone privilégiée, source d'importants transferts de numéraire, et une autre dont les habitants céréaliculteurs demeurent à l'écart du dynamisme mercantile.

5. R. RUFFIEUX et W. BODMER, Histoire du gruyère en Gruyère du XVe au XXe siècle, Fribourg 1972, p. VIII.

6. Ibid., pp. 24-39.

b) L'espace économique d'avant 1914

Antérieurement à 1850, Fribourg reste encore dans le groupe des cantons aisés, si l'on en croit Stefano Franscini lorsqu'il apprécie la richesse relative des habitants. Vers 1900, par contre, notre région a régressé déjà dans la catégorie inférieure des cantons moyens selon certaines estimations. Elles sont les premières du genre à calculer le revenu moyen par habitant et leur vision est confirmée par les statistiques fiscales. On sait qu'aujourd'hui, seuls Obwald et les Rhodes intérieures d'Appenzell disposent de revenus par habitant inférieurs à ceux de Fribourg.

Il ne s'agit pas d'une simple déclassification due à l'inertie d'une société rurale mais plutôt d'un éclatement des cadres de référence, sous l'effet conjugué de la croissance économique globale et des changements socio-culturels qui lui sont liés. En effet, l'organisation de l'espace économique fribourgeois a singulièrement évolué. Fribourg participe à la grande vague d'industrialisation de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, laquelle touche pour la première fois le monde alpin. Le canton était jusqu'alors resté étranger aux modifications vécues déjà par "*l'autre suisse*", celle de la machine et de l'usine. D'une vingtaine d'entreprises industrielles à l'époque de la première loi sur les fabriques, Fribourg passe à cent douze, avec plus de quatre mille ouvriers en 1911. Il est bon de ramener un tel chiffre à ses proportions réelles et de rappeler qu'avec 4 % de la population helvétique, Fribourg recense seulement 1,2 % de la main-d'oeuvre industrielle. Autant dire que cette industrialisation demeure marginale. Le décalage est patent lorsqu'on met en parallèle la répartition des personnes actives, selon la structure socio-professionnelle en Suisse et dans le canton. Proportionnellement, Fribourg conserve en 1910 deux fois plus d'emplois dans l'agriculture.

Il n'empêche: le paysage industriel de l'époque annonce déjà le triangle d'industrialisation des districts du nord, cher aux économistes contemporains. Quant au paysage agricole, il s'est modifié en même temps que les structures de la production. La part du produit animal l'emporte désormais nettement sur celle de la production végétale, pour autant qu'on puisse juger du processus de formation du rendement brut. C'est la fin des céréales,

confinées sur les meilleures terres; cela se traduit d'ailleurs par un bond des rendements. Dans les premières années du XXe siècle, il n'y a guère plus de onze mille hectares cultivés en grains, ce qui signifie une diminution de moitié en surface depuis l'époque de leur plus grande extension avant 1850. La charrue a disparu des villages! L'évolution est encore plus spectaculaire au plan national, où les superficies en grains se rétrécissent des deux tiers durant la même période. Partout les cultures herbagères ont progressé d'autant. Le paysan travaille pour la vente du bétail et des produits laitiers. Mais le fromage, dont on a vu le rôle dans la structure économique ancienne, est en crise. Le gruyère ne se vend plus. Après avoir essaimé au cours du siècle passé dans toutes les régions, la production fromagère se replie à nouveau vers la montagne. Et si les sociétés de laiterie de plaine, autre innovation récente, ne fabriquent plus, le troupeau bovin a continué d'augmenter à des rythmes extrêmement rapides depuis les années 1870. C'est donc une véritable marée laitière à laquelle on assiste. Le tonnage du lait coulé passe de trente-trois millions de kilos en 1880 à cent onze en 1914!

Voilà des constatations essentielles à une explication intégrée de la croissance fribourgeoise. Celle-ci procède d'une modernisation profonde de l'agriculture. Vers 1910, le canton a réussi une certaine spécialisation agricole. Ce succès va profiter à une industrie alimentaire nouvelle: condenseries et chocolateries absorbent la moitié de la production laitière avant 1914 contre 4 % avant 1890, quand les 9/10 du lait étaient encore convertis en fromage. La fabrique de chocolats Cailler à Broc (un géant de près de 1'600 ouvriers) est d'ailleurs la seule expérience de grosse industrie dans le canton. Elle déracine une main-d'oeuvre de souche paysanne, même si l'on s'efforce de conserver une certaine dispersion de résidence par peur des concentrations d'ouvriers.

Voyons plus large: la situation sommairement décrite ci-dessus se rapproche des modèles de croissance que l'on retrouve ailleurs en Suisse et en Europe (au Danemark et aux Pays-Bas par exemple), quoiqu'on puisse se poser des questions sur la solidité des marchés extérieurs dont dépend Fribourg. C'est là un thème qu'il faudrait approfondir, car il est essentiel dans le cas de l'industrialisation dérivée (liée à un débouché extérieur), à laquelle correspond le secteur alimentaire fribourgeois. Cette industrie occupe

d'ailleurs plus de 40 % de la main-d'oeuvre en 1912. Osera-t-on parler de l'agriculture comme "*leading sector*", d'une phase modeste et cependant indéniabile d'industrialisation, compte tenu du bas niveau de départ et du quasi monopole exercé par l'usine de Broc⁷? Les études précises manquent encore mais l'hypothèse semble devoir être retenue. Reste à déterminer les facteurs volontaires et les effets spontanés dans une évolution que la guerre remettra fondamentalement en cause.

2. Perception des facteurs structurants et attitudes induites

Les constatations et réflexions précédentes avaient pour objectif de mettre en évidence deux moments contrastés dans l'organisation d'un espace économique régional, avec toute l'approximation et les raccourcis qu'entraîne la démarche du tableau figé, séparé de la trame historique. J'ai analysé ailleurs⁸ le passage d'une agriculture de type ancien encore, largement vivrière, à une agriculture moderne tournée vers le marché. Ladite évolution aurait pu se faire selon un modèle de dépression démographique, voire d'extensivité croissante de l'utilisation du sol agricole. Or, il est bon de le rappeler, la population du périmètre cantonal ne cesse de s'accroître depuis le XVIIIe siècle. Elle double pratiquement de 1800 à 1910⁹. Durant la première moitié du siècle passé, le pays de Fribourg échappe incontestablement au cycle malthusien. Les derniers problèmes de subsistance, en 1816/17 et 1846/47 (mieux maîtrisés dans le second cas), précèdent une adaptation au marché mondial opérée graduellement, et non sans douloureuses restructurations, avec la grande dépression des années septante. La survie même de la population, compte tenu des conditions d'industrialisation tardive évoquées, implique une véritable croissance agricole. Elle se traduit par l'intensification des pratiques culturales, en liaison avec la pression démographique et l'accès

7. Le concept de "*leading sector*" est utilisé notamment par F. CROUZET, Agriculture et révolution industrielle. Quelques réflexions. In: Cahiers d'Histoire 12, 1967, pp. 83 ss.

8. Agriculture et société. Le canton de Fribourg dans la première moitié du XIXe siècle. Thèse dactylographiée, Fribourg 1980 (à paraître).

9. Soit + 106 %, alors que la moyenne suisse est de + 125 %. Le rythme fribourgeois est toutefois largement supérieur à ceux des cantons alpins, voire à ceux des cantons du Mittelland comme Argovie, Thurgovie ou Lucerne.

nouveau au marché, mais sans abandon massif de la terre. La population agricole se maintient à un niveau proportionnellement élevé. Moins qu'à l'analyse de la croissance agricole elle-même, qui appellerait de longs développements hors de question ici, c'est plutôt la place du marché dans le processus du changement que je voudrais examiner. S'il est généralement admis, à la suite d'Ester Boserup, que la pression démographique déclenchant le changement technologique entraîne par nécessité l'augmentation de la productivité, la part du marché et du commerce dans le comportement individuel des producteurs et dans l'organisation spatiale de la production demeure délicate à appréhender¹⁰.

a) Le paysan fribourgeois face aux contraintes du marché

La société fribourgeoise du dernier quart du XVIIIe siècle et des premières décennies du XIXe reste très marquée par les préceptes physiocratiques. Le discours officiel s'appuie souvent sur l'argument, aux conséquences exagérées, d'un risque de dépopulation régionale. Encourageant la production céréalière, il conforte le modèle d'exploitation familiale autosubsistante. Il ne faut donc pas se leurrer, les traits mercantiles signalés à propos de la production alpestre du fromage concernent une minorité: la classe des entrepreneurs capitalistes locataires de pâturages et de bétail d'abord, mais surtout celle des rentiers du sol que sont les propriétaires d'alpages. Ces derniers appartiennent souvent au patriciat de la capitale, donc à l'oligarchie, régnant sans partage avant 1798, puis sous des formes atténuées après 1814. Tout en paraissant veiller paternellement à l'approvisionnement du pays en céréales, ces propriétaires absentéistes réussissent à maintenir les paysans de plaine à l'écart du secteur commercialisé pour accaparer sans risque les profits de l'exportation fromagère. Bénéficiaires des dîmes, ils alimentent également le marché des surplus céréaliers où l'Etat joue un rôle régulateur.

10. Problématique à la base du recueil de contributions publiées par W.N. PARKER et E.L. JONES sous le titre: European Peasants and their Markets. Essays in Agrarian Economic History, Princeton 1975.

Le fonctionnement de l'unité moyenne de production agricole ne tient généralement pas compte des critères modernes de rentabilité. Une culture est considérée comme rentable dans la mesure où elle n'entraîne pas de sortie d'argent. Seuls les mouvements de numéraire sont portés dans les comptabilités agricoles anciennes; l'essentiel des activités échappe au calcul économique. Rien de plus frappant, au siècle dernier, que l'appel des agronomes à tenir compte des avances de culture dans un calcul serré du prix de revient. On en lit les effets dans les comptabilités domaniales du milieu du siècle. Entre les deux pratiques comptables, il faut situer une indispensable rénovation des modes de culture.

Les progrès socio-économiques du XIXe siècle contraignent à la commercialisation. Il faut le souligner, tout le mouvement de l'individualisme agraire et de la libération de la terre a pour conséquence de monétariser la production. Le cas du rachat féodal est exemplaire de ce processus. Rappelons que le rachat forcé des droits féodaux date de 1838 et l'obligation de s'affranchir de la dîme de 1844 seulement. Contraint de verser à date fixe des intérêts et des acomptes d'amortissement, le paysan a besoin de liquidités. Même processus aussi avec la banalisation de l'endettement foncier: il suit la mise sur pied d'un système hypothécaire moderne, auréolé de la sécurité apportée par la codification juridique. Quel exploitant n'a pas au XIXe siècle, l'une ou l'autre cédule dont il honore les intérêts? La décision de ne plus louer ses vaches aux teneurs de montagnes - 19 % du troupeau bovin séjourne à l'alpage en 1905 contre 45 % en 1811 - suppose la substitution d'autres ressources monétaires à ce gain traditionnel. Dans cette optique, la fromagerie communautaire de plaine, dès les premières années du XIXe, assume un rôle pédagogique fondamental dans la diffusion des habitudes monétaires. Les cellules familiales, engagées dans le tressage de la paille à son apogée, se frottent à la production marchande. Plus avant dans le siècle, la conversion à l'élevage des régions productrices de grains implique, pour l'agriculteur, la disponibilité d'un capital d'exploitation important. L'investissement dans le cheptel commence à concurrencer le traditionnel attrait de la terre. Or, si l'arrondissement progressif du domaine par achat de parcelles, fussent-elles minuscules, semble relever d'une véritable stratégie paysanne, en va-t-il de même face au marché? Les activités marchandes mentionnées ci-dessus répondent-elles à une logique du profit?

Peut-on attribuer un comportement mercantile rationnel au paysan fribourgeois¹¹? Les documents de la première moitié du XIXe insistent sur la routine qui empêche le paysan de suivre les innovations techniques et font de lui le fidèle transmetteur des pratiques et des angoisses ancestrales. Dans la mesure où la libération féodale entraîne l'accession juridique des petits paysans à une propriété intégrale, et renforce la propriété familiale, un scénario de repli sur l'unité de production ne devrait pas nécessairement être exclu. Le paysan aurait simplement intégré la contrainte du paiement des intérêts de sa dette parmi celles de l'auto-provisionnement. Le versement en argent simplement substitué au versement en nature! Pour vaincre cette inertie, l'époque croit fermement à la pédagogie de l'exemple, les fermes-modèles de gentilshommes campagnards devraient avoir plus d'impact que tous les livres et opuscules qui ont fait, selon le mot doublement connoté de Michel Morineau, de la révolution agricole d'abord une "*évidence littéraire*"¹². Renversement de perspective significatif, dans la seconde moitié du siècle, la norme du paysan dynamique réside moins dans la capacité d'adopter des innovations que dans l'ouverture à un comportement qualifié de "*raisonnable*". On entend par là l'attitude d'un exploitant susceptible de diminuer ses surfaces emblavées, au profit des cultures fourragères. Le régulateur de telles décisions ne peut qu'être le marché, soit la perspective de gagner plus ou de gagner moins. Ainsi, dès les années 1850, les observateurs annoncent les effets de l'afflux de céréales étrangères bon marché. Ils fondent leur avertissement sur la constatation selon laquelle les prix fribourgeois ne suivent plus la logique de l'accident météorologique, ni l'automatisme prix/récoltes, mais réagissent aux fluctuations complexes du marché national et international. En l'occurrence, le prix du froment au marché de Fribourg chutera seulement après 1880 (de 50 % jusqu'en 1900). Parallèlement, le boom laitier est entretenu par une hausse du prix du lait au producteur (de 100 % entre 1880 et 1910). Le couchage en herbe du bas

11. Sur la rationalité économique de l'exploitation paysanne familiale, consulter A. HAUSER, *Der Familienbetrieb in der schweizerischen Landwirtschaft. Eine historische und sozio-ökonomische Analyse*. In: *Zeitschrift für Agrargeschichte und Agrarsoziologie* 26, 1978, pp. 195-221.

12. M. MORINEAU, Y a-t-il eu une révolution agricole en France au XVIIIe siècle?. In: *Revue historique*, N°239, 1968, p. 299.

pays fribourgeois calque ses rythmes sur ceux des prix. C'est donc que les lois du marché gèrent déjà l'espace économique régional. Les relations avec le milieu écologique se réduisent à de purs rapports de production, dès qu'à l'espace agricole rigide du XVIIIe se substitue le nouvel espace agricole régionalisé de la fin du XIXe.

b) Quand la gestion de l'espace économique échappe au contrôle du pouvoir politique

Dans le canton de Fribourg, comme ailleurs en Suisse au début du XIXe siècle, les pouvoirs publics se montrent attentifs aux signes du changement. Ainsi, la perception du phénomène démographique et la prise de conscience de la croissance des effectifs humains s'opèrent-elles lentement, dans l'étonnement général. Un préfet de district parle à ce sujet, en 1821, de "*dessein de la Providence*" qu'il faut "*admirer*". Il en va de même pour l'appréhension du processus des disparités économiques à l'intérieur de la Suisse. La conscience de ces différences jouit d'un regain d'acuité au moment de la confessionnalisation des conflits politiques, après 1830. Sans doute, les contrastes entre le niveau d'aisance des pays protestants et des pays catholiques appartiennent à des images mentales déjà anciennes en Suisse. Toujours est-il qu'il devient courant, dans les années 1840, d'opposer une "*Suisse manufacturière*" à une "*Suisse agricole*" dont relève Fribourg. Les Fribourgeois ont tendance à se replier sur eux-mêmes avec une sorte de résignation. Les dés ont été jetés une fois pour toutes, les places sont prises ailleurs. Déjà, Jean-Luc Piveteau, dans un article pionnier paru en 1974, insistait sur la sensibilité plus grande des régions économiquement faibles et minoritaires - telle Fribourg - au phénomène des déséquilibres économiques spatiaux¹³.

Outre la perception du déphasage économique, celle des causes de l'évolution constatée dans ses mécanismes généraux n'échappe pas à la perspicacité des observateurs. Ainsi, les effets de la révolution des transports et de l'afflux des céréales étrangères sur les exploitations agricoles sont-ils

13. J.-L. PIVETEAU, La perception des disparités économiques régionales en Suisse, depuis la fin du XVIIIe siècle. In: L'Espace Géographique, N° 3, 1974, p. 224.

annoncés, bien avant que leur impact ne conduise réellement à la spécialisation de l'espace agricole. Les directives administratives propres à encourager la culture céréalière s'estompent, en même temps que s'effritent les structures du prélèvement féodal appelant la fourniture de grains. Ce type de "*contraintes non économiques*", selon l'expression de Tschayanoff, cède le pas à une régulation par le marché¹⁴. Le discours céréaliériste ressassé par les élites est mis en sourdine au milieu du XIXe siècle. Il ressurgira au moment de la Première Guerre mondiale, où l'on dénoncera avec vigueur les "*erreurs*" de la spécialisation laitière en prônant le retour à la polyculture.

Cependant, l'ancien discours économique correspondait à une vision globalisante de l'espace économique, celle d'une économie territoriale, circonscrite dans des limites précises et contrôlables. Avant la réalisation du marché national en 1848, au temps de l'impossible intégration helvétique, c'est bien le canton qui organise son propre espace économique territorialisé. Les velléités mercantilistes des anciennes classes dirigeantes, les aspirations néo-physiocratiques des tenants de la modernisation agricole, proches d'un libéralisme encore diffus, composent un salmigondis de conceptions économiques. Leur dénominateur commun est d'insister sur le caractère agraire du pays de Fribourg, comme point de départ d'une modernisation qu'on croit encore pouvoir maîtriser et diriger. L'Etat fédéral de 1848, puis la construction, dans les années cinquante et soixante, de la ligne de chemin de fer Berne-Lausanne par Fribourg viennent montrer toute l'illusion de ce projet. Remodelant et accélérant la géographie des échanges à l'intérieur du canton, cette dernière attire vers elle le trafic routier naguère longitudinal. La grande artère ferrée n'a d'ailleurs pas les conséquences cumulatives escomptées par ses partisans sur le secteur de transformation. Plus tard, la "*stratégie du progrès tempéré*"¹⁵, voulue par le régime de Georges Python, butera sur les mêmes désillusions. L'historiographie traditionnelle

14. A. TSCHAYANOFF, Zur Frage einer Theorie der nichtkapitalistischen Wirtschaftssysteme. In: Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik 51, 1924, p. 593.

15. Selon l'expression de Pierre Bugnard dont la thèse récente est aussi la première et remarquable mise au point sur une période méconnue de la vie politique fribourgeoise. P. BUGNARD, La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1914). Thèse dactylographiée, Fribourg 1982 (à paraître).

attribue au conseiller d'Etat Python le mérite d'un *"renouveau économique"*. Certes, le leader charismatique du gouvernement fribourgeois eut les audaces d'un grand créateur en fondant l'université. Très tôt la charge d'une telle institution, trop lourde assurément pour un peuple de paysans, lance le gouvernement à la chasse aux ressources financières. La Banque de l'Etat, créée en 1892, doit renter la jeune université. Une régie d'Etat pour la production d'électricité contribue aussi au financement de l'oeuvre culturelle, quand ce n'est pas d'obscures combinaisons financières qui donnent au régime une allure affairiste singulière. De ce programme, l'industrialisation est absente et probablement redoutée. Les industries de pointe grosses consommatrices d'électricité ont un rôle effacé. Rien de comparable à l'industrialisation de certaines vallées alpines, même si le régime voyait à long terme dans l'électricité une source d'énergie, capable de développer un appareil de production dispersé dans l'espace cantonal, sans les inconvénients sociaux des concentrations ouvrières. Quant à l'agriculture, malgré l'image de république agreste complaisamment entretenue, elle doit se passer de l'aide efficace des pouvoirs publics au moment des douloureuses conversions de la fin du siècle. Les subsides accordés représentent quelques pour-cent des dépenses cantonales, un montant dérisoire par rapport aux dépenses consenties pour le rayonnement moral du canton (l'université). C'est à partir de 1902 seulement qu'il existe dans l'administration cantonale un véritable Département de l'agriculture! On ne saurait faire grief des insuffisances de la politique agraire à un régime qui sur ce point ne fait que se conformer au modèle d'interventionnisme timide des Etats européens, face à un secteur particulièrement lourd à dynamiser.

La stratégie économique du régime Python agit en porte-à-faux par rapport à l'évolution du canton. Elle s'en accomode sans heurt dans la mesure où l'une n'entrave pas l'autre, mais sans plus. Au fond, la reconversion des agriculteurs et la redéfinition de l'espace agricole s'opèrent en dehors de toute intervention étatique. Le volontarisme ne compte guère non plus dans le développement de l'industrie de transformation et du secteur si important de l'industrie alimentaire.

* * * * *

Revenons en conclusion au problème liminaire de l'analyse, celui du passage de l'économie paysanne à l'agriculture de marché. La question fondamentale de l'abandon d'une agriculture de type ancien, encore largement vivrière, au profit d'une agriculture moderne, tournée vers le marché, s'inscrit dans le cadre plus général du passage de la société traditionnelle à la société moderne. Etre attentif au phénomène de la transition d'un état social à un autre revient à en faire ressortir les continuités, telle la permanence des valeurs agraires traditionnelles, et à en percevoir les contraintes. Ainsi, les blocages de l'ordre social ancien ont longtemps conforté l'idéal autarcique du canton replié sur lui-même, alors que la croissance moderne, les exigences accrues de productivité, le renouveau des échanges condamnaient à plus ou moins long terme ces traits passéistes. Il ne faut pas pour autant négliger les facteurs catalyseurs du développement. Parmi eux, les aspects volontaires et concertés de l'appareil étatique ne sont pas les moins intéressants. Si l'on est d'accord sur les faits - la commercialisation de l'agriculture et la spécialisation concomitante de l'espace rural s'opérant à des rythmes, et sur des modes différenciés dans toute l'Europe du Nord-Ouest et du Centre -, les incertitudes demeurent quant à la façon dont fonctionnent les lois du marché et dont s'opère l'interférence étatique. N'est-ce pas là le vieux problème de l'ordre inhérent au système économique, la fameuse "*main invisible*" d'Adam Smith?

Le cas fribourgeois s'avère intéressant à plusieurs niveaux. D'abord, il consacre l'illusion d'un contrôle économique qui fonctionnerait parallèlement au contrôle social. L'encadrement des campagnes par l'appareil politique, cette "*hiérarchie acceptée*" aux mécanismes méticuleusement démontés dans sa thèse par Pierre Bugnard, n'entrave guère le jeu économique. Eloquent, par contre, le déphasage des projets politiques de l'époque Python, par rapport à l'organisation spontanée de l'espace économique! Il contraste singulièrement avec l'attitude interventionniste des gouvernements d'Ancien Régime, bien vivace encore au début du XIXe siècle. Le pouvoir paternaliste oriente la production, régleme le marché, structure l'espace cantonal qu'il perçoit comme un tout organique, sans que les impératifs de rentabilité n'agissent nécessairement. Le XIXe siècle innove en ce sens que le circuit monétaire ignore largement les équilibres politiques et sociaux

rêvés par le patriciat. Les rapports mercantiles ne sont plus réductibles à un espace, surtout aussi restreint que celui du canton de Fribourg. Le déclassement du marché cantonal n'atteint d'ailleurs pas nécessairement celui des marchés locaux susceptibles de conserver leur importance. Au fond, ce sont les échelles de référence qui croissent exponentiellement. Le marché devient purement une notion abstraite.

A l'étiollement du contrôle étatique correspond l'aggravation des inégalités spatiales: l'économie monétaire polarise et hiérarchise. Les villes commencent à prendre de l'importance dans le canton en même temps que l'espace rural se spécialise en fonction du marché. Mais déjà, le mécanisme des disparités régionales, qui n'est pas toujours clairement perçu, relègue Fribourg au rang d'espace dépendant pour l'écoulement de ses produits agricoles et pour son approvisionnement en matières premières et en produits alimentaires. Désormais la complexification croissante des espaces imbriqués, l'éclatement des échelles spatiales auxquelles doit se situer tant le producteur paysan que le gouvernement rendent illusoire toute tentative d'appréhension globale, tout tentative de maîtrise du processus économique. On retrouve là le déphasage constaté par J.-L. Piveteau entre les processus de régulation (les pratiques aménagistes particulièrement) et la croissance économique, distorsion particulièrement marquée au XIXe siècle alors que, selon cet auteur, le XVIIIe s'inscrivait dans une perspective nettement plus attentive à la "*concertation en matière d'arrangement spatial*"¹⁶. En contrecoup de la croissance européenne, même un canton agricole à l'écart de la révolution industrielle n'échappe pas aux effets structurants de la mondialisation des échanges.

16. J.-L. PIVETEAU, L'aménagement du territoire est-il, en Europe occidentale, une invention de la deuxième moitié du XXe siècle? In: Recherches de Géographie rurale. Tome II, Liège 1979, pp. 991-1002.

